



PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, la leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de santé mentale sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. KINEW voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 228 — *Loi sur le Mois du patrimoine sikh/The Sikh Heritage Month Act*.

Le débat se poursuit.

MM. SMITH (Southdale) et WIEBE, M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. MICKLEFIELD, SARAN, MARCELINO (Tyndall Park) et MARTIN interviennent. M. ISLEIFSON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. WIEBE présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Le Centre d'appui pédagogique du Manitoba, ressource dont les éducateurs manitobains ont besoin

Attendu :

que le gouvernement du Manitoba a récemment éliminé le Centre d'appui pédagogique du Manitoba, ce qui fragilise les ressources offertes aux élèves du Manitoba;

que le gouvernement du Manitoba a pris la décision de fermer ce centre sans consulter les éducateurs;

que les quelque 10 000 enseignants qui utilisent ces ressources devraient avoir leur mot à dire sur les décisions qui vont avoir des répercussions drastiques sur leurs activités et leurs cours en classe au quotidien;

que la transition vers une base de données uniquement en ligne créera des obstacles pour les collectivités du Nord qui n'ont pas un accès fiable à Internet;

que certaines ressources sont des activités pratiques interactives qui ne peuvent pas être mises en ligne;

que les bibliothécaires constituent une ressource éducative précieuse et nécessaire;

que pour la première fois en une génération, le financement de l'éducation n'est pas en phase avec les inscriptions ni la croissance économique;

que les enseignants ont besoin d'une aide accrue du gouvernement, et non de l'inverse, puisqu'ils sont confrontés à une importante augmentation des inscriptions d'élèves ainsi qu'à une croissance du nombre de réfugiés, de nouveaux arrivants et d'élèves ayant des besoins spéciaux;

que le gouvernement provincial devrait investir dans l'appui permettant aux enseignants de soutenir les enfants de la province dans leur apprentissage afin qu'ils atteignent leur plein potentiel,

il est proposé que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à rouvrir le Centre d'appui pédagogique du Manitoba pour que les enseignants puissent de nouveau être soutenus dans les efforts qu'ils déploient pour offrir aux jeunes du Manitoba une éducation de qualité.

Il s'élève un débat.

M. WIEBE intervient.

MM. JOHNSTON, SWAN, GERRARD, EWASKO, MICKLEFIELD et LAMONT posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. JOHNSTON, EWASKO et MICKLEFIELD interviennent. M. MARTIN exerce son droit de parole jusqu'à 11 h 55 et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 24(1) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 205.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GRAYDON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 205 — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire (abolition de l'heure avancée)/The Official Time Amendment Act (Daylight Saving Time Abolished)*.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

GERRARD
GRAYDON
LAMONT

LAMOUREUX
MARCELINO (Tyndall Park)..... 5

CONTRE

ALLUM
BINDLE
COX
CULLEN
EWASKO
FONTAINE
FRIESEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MALOWAY
MARTIN
MAYER

MICKLEFIELD
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
REYES
SCHULER
SMITH (Point Douglas)
SMITH (Southdale)
SMOOK
STEFANSON
SWAN
TEITSMAN
WHARTON
WIEBE
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 34

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* FRIESEN dépose l'examen de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels* daté du mois d'avril 2019.

(Document parlementaire n° 31)

M^{me} la *ministre* COX dépose l'examen de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* daté du mois d'avril 2019.

(Document parlementaire n° 32)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. EWASKO et MARCELINO (Tyndall Park), M^{me} KLASSEN ainsi que MM. YAKIMOSKI et LAGASSÉ font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} KLASSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir les services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital et à collaborer avec le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que ces services continuent d'être offerts à l'échelle régionale. (P. Baschuk, M. Reagan, S. Geddes et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (R. Ryall, C. Reid, C. Dewar et autres)

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Martin, M. Plaitin, F. Plaitin et autres)

M^{me} LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (M. Langek, B. Jackson, S. Pridham et autres)

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à évaluer la possibilité d'établir une équipe interministérielle chargée d'assurer un leadership dans le cadre d'une réponse coordonnée et adaptée à la culture à l'égard de la crise croissante des dépendances dans notre province, réponse qui comprend une campagne de sensibilisation forte et généralisée portant sur les dangers de l'usage des méthamphétamines et des opiacés et présentant notamment un volet sur la sensibilisation aux dépendances à l'intention du personnel médical de première ligne au sein des établissements de soins de santé, ainsi que la possibilité d'offrir des services supplémentaires en matière de dépendances à Brandon et dans l'ouest du Manitoba pour tous les types de soins, y compris les urgences, la désintoxication, la réadaptation à long terme, les logements de transition et l'aide à la gestion des troubles concomitants, et d'exhorter le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active à évaluer la possibilité de dresser un inventaire accessible au public répertoriant tous les établissements voués aux dépendances au Manitoba et de fournir de l'aide aux familles dont des membres font face à des dépendances, notamment du counseling, l'orientation aux patients et la promotion des droits, ainsi qu'un accès direct et gratuit à la naloxone. (B. Dorian, A. Legault, S. Metcalfe et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Baron, A. Balharry, Q. McIntyre-Brandt et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Cruz, T. Cryderman, M. Joynt et autres)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FIELDING voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 16 — *Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019.*

Le débat se poursuit.

M. SARAN intervient.

Le président adjoint informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé à la députée de St. Johns le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans ce débat.

M. KINEW intervient. M^{me} FONTAINE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, M^{me} GUILLEMARD invoque le *Règlement* au sujet de la pertinence des commentaires faits par la députée de St. Johns.

M. WIEBE intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président adjoint par intérim déclare le rappel au *Règlement* recevable.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger